

Évolution de l'état de santé depuis 20 ans

Entre 1990 et 2009, les femmes ont gagné 3,8 ans d'espérance de vie et les hommes, 5,4 ans. Les Français se trouvent en bonne santé, même si le nombre de maladies chroniques est en hausse. Enfin, les inégalités sociales de santé restent un problème majeur pour notre pays.

Santé perçue et morbidité déclarée : état des lieux et évolution

Catherine Sermet
Institut de recherche
et documentation en
économie de la santé
(Irdes)

La surveillance de l'état de santé est une préoccupation constante des pouvoirs publics et c'est en 1984 qu'est paru le premier rapport sur *La santé en France* [30]. Ce rapport, ainsi que ceux qui ont suivi sous l'égide du Haut Conseil de la santé publique, visait à faire « une photographie de l'état de santé en France, à travers quelques grands indicateurs », en situant « la France dans son environnement international » et en dégageant « les évolutions de la dernière décennie ».

Près de trente ans après ces premiers documents, il s'agit ici de faire le point sur le niveau et l'évolution de deux indicateurs de santé particuliers : la santé subjective et les maladies déclarées par les individus.

Le premier indicateur, également appelé « santé perçue », repose sur l'évaluation faite par l'individu de son état de santé général sur une échelle ordinale (très bon, bon, assez bon, moyen ou mauvais par exemple) ou cardinale (une note de 0 à 10). Cet indicateur est le premier des trois indicateurs promus par l'Europe sous le nom de « mini-module européen » et qui sont progressivement intégrés dans la plupart des enquêtes nationales ou européennes [62]. La deuxième catégorie

d'indicateurs s'intéresse à l'existence et à la nature des maladies dont souffrent les individus. Il se décline en une question sur l'existence de maladies chroniques, qui est la deuxième question du mini-module européen, et des questions permettant de détailler la nature de ces maladies chroniques. Un troisième indicateur européen porte sur la santé fonctionnelle et sera traité plus loin dans cette revue.

Les Français se sentent globalement en bonne santé...

Les données les plus récentes sur la santé perçue sont issues de l'Enquête sur la santé et la protection sociale (ESPS) de l'Irdes de 2010 [23]. Selon cette source, 68,1 % des personnes de plus de 15 ans se considèrent en très bon ou en bon état de santé, 24,4 % en assez bon état de santé et 7,6 % en mauvais ou très mauvais état de santé. Les hommes se déclarent plus souvent en très bon état de santé que les femmes (23,4 % des hommes versus 19,6 % des femmes). Cette situation moins favorable chez les femmes se fait essentiellement au profit de la catégorie « assez

Les références entre
crochets renvoient à la
Bibliographie générale
p. 83.

tableau 1

Distribution de l'état de santé déclaré selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus

État de santé perçue	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
Très bon	1 329	23,4	1 226	19,6	2 555	21,4
Bon	2 524	46,9	2 777	46,6	5 301	46,7
Assez bon	1 281	22,6	1 575	25,9	2 856	24,4
Mauvais	350	6,1	424	6,8	774	6,4
Très mauvais	58	1,0	70	1,1	128	1,1
Total	5 542	100,0	6 072	100,0	11 614	100,0

Nombre de personnes ayant répondu = 11 614 ; non-réponses = 143.

*Taux pondérés : les pondérations sont basées sur les poids de sondage initiaux repondérés par un calage sur marges permettant d'assurer une bonne représentativité sur quelques variables d'intérêt (âge, sexe, régime d'Assurance maladie, taille de ménage).

Source : Irdes-ESPS 2010.

bon» (22,6 % des hommes *versus* 25,9 % des femmes) (tableau 1). Enfin, l'état de santé se dégrade fortement avec l'âge : la proportion de personnes en très bonne santé diminuant de 35,9 % chez les moins de 40 ans à 5,2 % chez les 65 ans et plus.

... Malgré une proportion non négligeable de maladies chroniques

La proportion de personnes se déclarant atteintes d'une maladie ou d'un problème de santé chronique est assez élevée, y compris chez les plus jeunes (tableau 2). Globalement 38,2 % des personnes de 15 ans et plus déclarent être atteintes d'au moins une maladie chronique. Ce pourcentage est un peu plus élevé chez les femmes que chez les hommes (39,7 % vs 36,5 %) et augmente avec l'âge de 20,9 % chez les moins de 40 ans à 64,8 % chez les 65 ans et plus. Il est probable que, chez les plus jeunes en particulier, ces réponses ne reflètent

pas toujours des maladies graves et que certaines affections comme des allergies par exemple, ou des problèmes d'acné récurrents puissent être déclarées dans cette rubrique.

Les maladies déclarées sont dominées par les problèmes de vue, les maladies cardio-vasculaires et ostéoarticulaires

Les femmes déclarent globalement plus de problèmes de santé que les hommes : 3,2 maladies par personne, contre 2,3 pour les hommes en 2010. Cet écart s'explique d'une part par une plus grande fréquence de problèmes bénins ainsi qu'une plus grande propension à déclarer des problèmes de santé. Les femmes ont généralement des contacts plus précoces et plus fréquents avec le système de soins, et acquièrent à l'occasion de ces contacts une meilleure connaissance de leurs problèmes de santé. En dehors des problèmes de vue,

tableau 2

Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie ou problème de santé chroniques selon le sexe et l'âge

	Effectif brut	% pondéré
Âge de la personne		
16 à 39 ans	829	20,9
40 à 64 ans	1 955	40,3
65 ans et plus	1 366	64,8
Sexe de la personne		
Homme	1 926	36,5
Femme	2 224	39,7

Nombre de personnes ayant répondu = 11 083 ; non-réponses = 262 ; ne sait pas = 411.

*Taux pondérés : les pondérations sont basées sur les poids de sondage initiaux repondérés par un calage sur marges permettant d'assurer une bonne représentativité sur quelques variables d'intérêt (âge, sexe, régime d'Assurance maladie, taille de ménage).

Source : Irdes-ESPS 2010.

les principales affections déclarées sont les maladies de l'appareil circulatoire, les affections ostéoarticulaires, les maladies endocriniennes et métaboliques, les maladies de l'appareil respiratoire et les maladies de l'appareil digestif (figure 1).

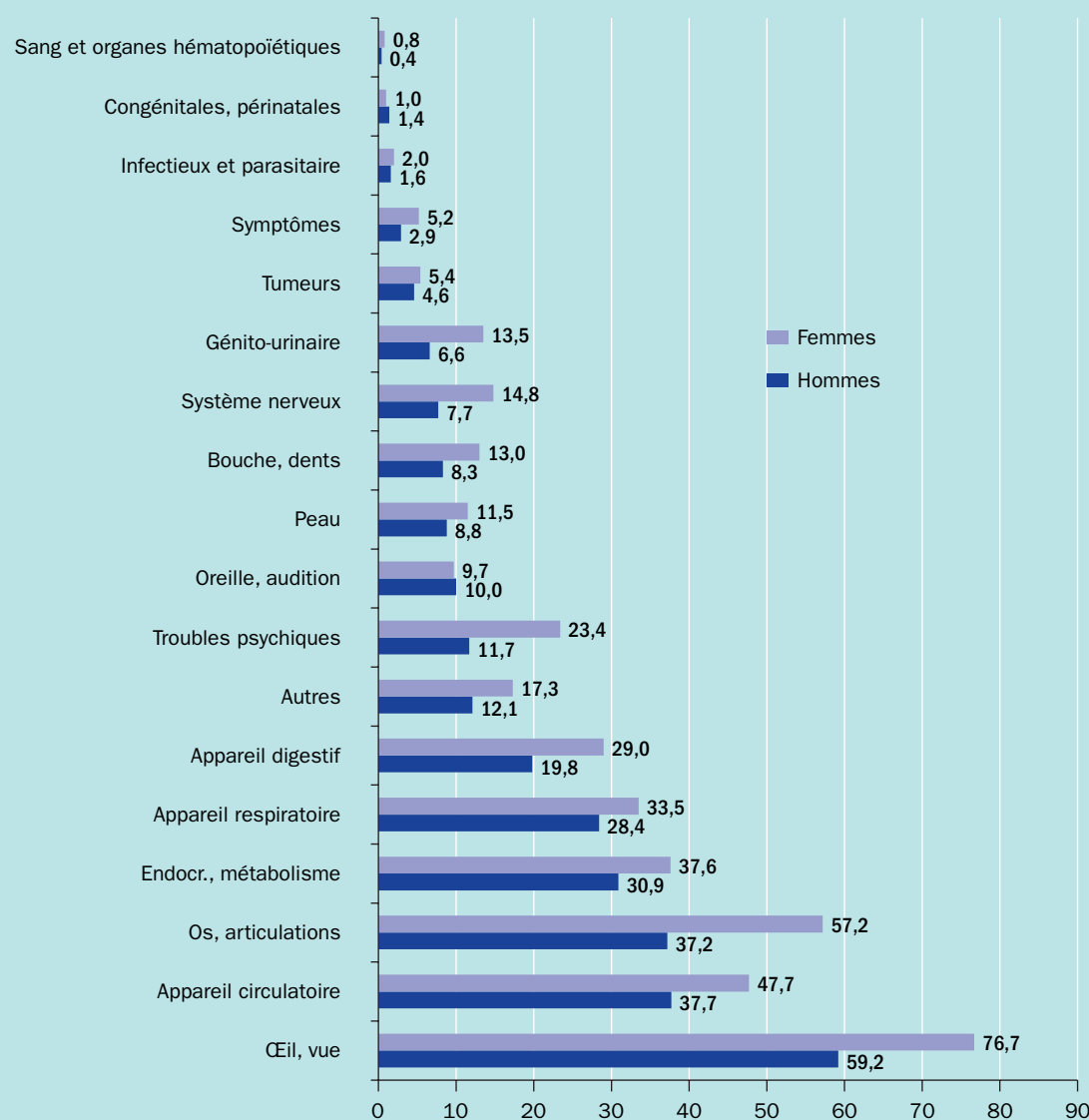
Le nombre et la nature des maladies varient avec l'âge. Les jeunes de moins de 16 ans déclarent 0,8 maladie par personne. Il s'agit essentiellement de maladies respiratoires (25 maladies pour 100 personnes), essentiellement de l'asthme, de problèmes de vue (23,2) corrigés par des lunettes, et de maladies de la peau (9,7) dominées par l'eczéma et l'acné. Entre 16 et 39 ans, le nombre de maladies déclarées s'élève

à 1,7 par personne. Les troubles de la vue (47,9 pour 100 personnes) et les maladies respiratoires (29,7) dominent toujours, mais ces dernières sont rejointes par les troubles ostéoarticulaires (21,9).

La fréquence des maladies double à 3,4 par personne pour la classe suivante des 40-64 ans. Les troubles de la vue augmentent encore (87,9 maladies pour 100 personnes) avec l'apparition de la presbytie de même que les affections ostéoarticulaires (66,2). À cet âge apparaissent les maladies cardio-vasculaires (51,5), les maladies endocriniennes et métaboliques (44,6), les maladies de l'appareil respiratoire (31,2) et les maladies de l'appareil digestif (33,2).

figure 1

Taux de prévalence des maladies déclarées par chapitre selon le sexe



Source : Indes-ESPS 2010.

Enfin, au-delà de 64 ans, le nombre de maladies atteint 5,9 par personne. La prévalence de toutes les maladies augmente. Outre les problèmes de vue (119,8 maladies pour 100 personnes), les maladies de l'appareil circulatoire (127,8) et les maladies ostéoarticulaires (109,6) dominent. Viennent ensuite les maladies endocriniennes et métaboliques (86,7), les maladies de l'appareil digestif (44,8) et les maladies de l'appareil respiratoire (40,1).

Des inégalités sociales marquées

Comme la plupart des indicateurs de santé, l'état de santé perçue et l'indicateur de maladies chroniques font apparaître un fort gradient selon le milieu social, l'activité et le niveau d'études.

À âge et sexe comparables, ce sont les catégories les plus défavorisées dont l'état de santé perçue est le plus détérioré (tableau 3). Les personnes vivant dans des ménages d'ouvriers, d'employés et d'agriculteurs, les chômeurs, les personnes dont le niveau d'études est le plus bas sont ceux qui déclarent le plus mauvais état de santé perçue. À l'opposé, les cadres et professions

intellectuelles, les artisans commerçants, les professions intermédiaires, les actifs occupés et personnes ayant un niveau d'étude au moins égal au 2^e cycle déclarent une bien meilleure santé.

En termes de maladies chroniques, les écarts vont dans le même sens avec des différences moins tranchées pour les catégories les plus favorisées, la moindre prévalence de maladies chroniques étant partiellement masquée par une plus grande connaissance des problématiques de santé, générant une augmentation des déclarations.

Une évolution qui ne semble pas favorable

Faute de données strictement comparables, l'évolution de la santé perçue est difficile à estimer. Les indicateurs utilisés au fil du temps ont varié, les méthodologies d'enquêtes aussi, ce qui rend toute approche comparative extrêmement risquée. Seules les données de l'enquête ESPS sur la note de santé perçue permettent une comparaison sur une longue période à partir d'une enquête dont la méthodologie a peu varié. Dans cette enquête, on demande à chaque personne de plus de 15 ans de

tableau 3

Santé perçue et maladies chroniques en 2010 selon les caractéristiques sociales

	Santé perçue « assez bon, mauvais ou très mauvais état de santé »		Avoir une maladie chronique	
	%	indice à âge et sexe comparables %	%	indice à âge et sexe comparables %
Milieu social				
Agriculteurs	47,1	1,06	44,4	0,89
Artisan, commerçant,	33,3	0,90	38,0	0,88
Cadre et profession intellectuelle	23,1	0,72	38,3	1,00
Profession intermédiaire	27,1	0,91	37,4	1,02
Employé administratif	33,9	1,05	44,6	1,17
Employé de commerce	38,1	1,15	41,6	1,06
Ouvrier qualifié	34,3	1,15	34,7	0,96
Ouvrier non qualifié	37,3	1,19	37,7	1,01
Inactif n'ayant jamais travaillé	34,6	1,31	37,2	1,13
Activité				
Actif occupé	20,7	0,84	27,4	0,89
Chômeur	31,4	1,37	32,3	1,10
Retraité/veuf	54,8	1,05	62,1	1,06
Femme/homme au foyer	44,0	1,17	45,3	1,06
Autre inactif	84,0	2,67	89,1	2,38
Étudiant, enfant	7,3	0,52	15,8	0,76
Niveau d'études				
Non scolarisé, jamais scolarisé	67,3	1,53	67,4	1,33
Maternelle, primaire, CEP	60,9	1,19	61,1	1,08
1 ^{er} cycle, 6 ^e à 3 ^e , CAP, BEP	35,2	1,09	37,7	0,98
2 ^e cycle, 2 ^{nde} à Bac (gén. ou techn.)	25,1	0,94	33,0	0,99
Supérieur	17,3	0,66	31,7	0,97
Enfant, études en cours	7,3	0,52	15,8	0,76

Source : Irdes-ESPS 2010.

noter son état de santé entre 0 et 10 (0 correspondant à une très mauvaise santé et 10 à une excellente santé).

Entre 1996 et 2008, la perception de l'état de santé semble s'être dégradée. Le pourcentage de personnes se notant 9 ou 10, passant de 47 % à 33 %, tandis que le pourcentage de personnes avec des notes inférieures a augmenté (figure 2).

Cette dégradation de la perception ne peut toutefois pas être interprétée directement en termes de dégradation de l'état de santé. Les connaissances médicales de la population, l'amélioration de l'accès aux soins, l'amélioration de la prise en charge médicale des maladies, le niveau d'exigence des populations face au bien-être et à la qualité de vie sont autant de facteurs qui peuvent avoir influencé la propension à se déclarer en mauvaise santé, sans influencer l'état de santé lui-même.

Les autres données disponibles, utilisant toutes la question cardinale « comment est votre santé en général », ou des variantes de cette question, ne confirment pas ces évolutions.

Dans la même enquête ESPS, l'évolution des réponses à la question « Comment est votre état de santé en général ? » entre 2002 et 2010 n'est pas très éclairante. Le pourcentage de personnes se déclarant en très bon ou bon état de santé passant de 68,5 % en

2002 à un pic à 74,3 % en 2006, pour redescendre à 68,1 % en 2010.

De 2004 à 2010, selon l'enquête SILC d'Eurostat, le pourcentage de personnes en bonne ou très bonne santé en France a varié entre 67,2 et 71,1, sans tendance marquée dans le temps, augmentant légèrement entre 2004 et 2007 et décroissant ensuite. Dans la même enquête, le pourcentage de personnes déclarant avoir une maladie chronique, autour de 36 % en 2004, baisse légèrement jusqu'à 34,3 % en 2006 pour remonter ensuite à 36,9 en 2010 (figure 3).

Sur la période précédente, de 1981 à 2001, la tendance semble plutôt être à l'amélioration. Trois enquêtes successives réalisées par le Credoc pour le compte du HCSP montrent une stabilité de l'indicateur de santé perçue entre 1981 et 1991 et une augmentation du pourcentage de personnes estimant que leur état de santé est très satisfaisant ou satisfaisant entre 1992 et 2001 [19].

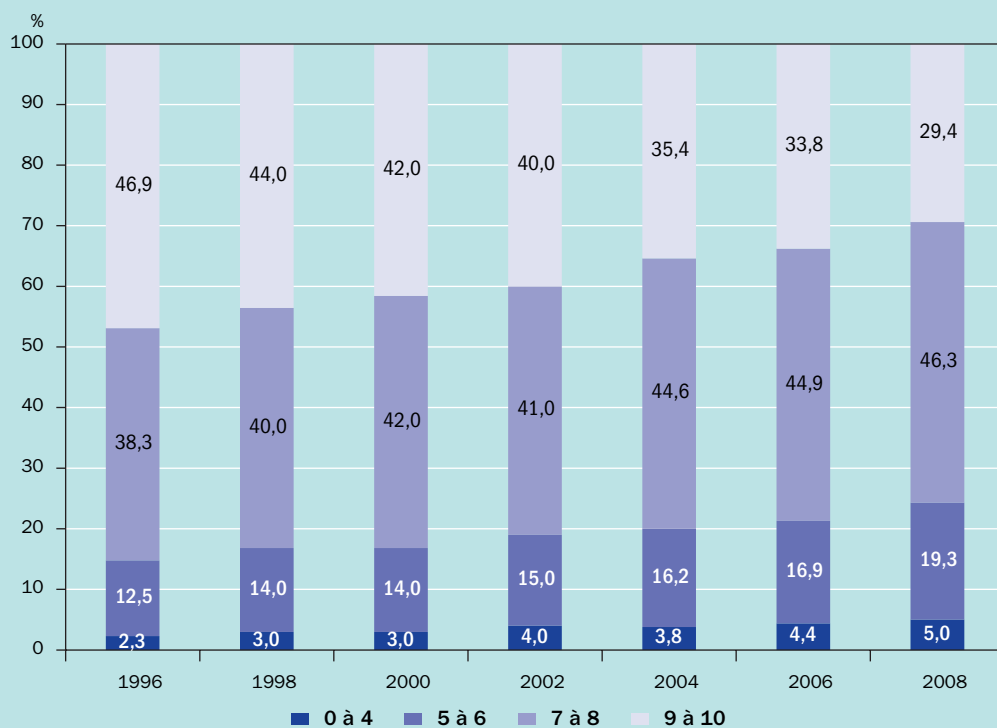
La France occupe une situation moyenne en Europe

Grâce à l'enquête européenne EU-SILC¹, la compa-

1. Méthodologie et données de l'enquête Eu-SILC sont sur le site : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search_database

figure 2

Évolution de la note de santé perçue de 1996 à 2008 « Pouvez-vous noter, entre 0 et 10, votre état de santé ? (0 = en très mauvaise santé, 10 = en excellente santé) »



Source : Irdes-ESPS 1996-2008.

raison de la santé perçue entre Européens est possible depuis 2004 [20, 32]. Il faut toutefois rester prudent dans ces comparaisons. Malgré des efforts importants d'harmonisation du recueil des données, il subsiste des particularités dans certains pays qui rendent les comparaisons difficiles. De plus, la perception d'un même état de santé peut conduire à des interprétations différentes selon les pays, introduisant ainsi des biais liés aux caractéristiques socio-économiques, démographiques, pathologiques et culturelles des individus.

D'après ces données, la France se situe dans la moyenne des pays européens pour l'état de santé perçue de la population en se plaçant au 13^e rang sur 27 pour les hommes, avec 71,7 % des hommes de 15 ans et plus se déclarant en bonne ou très bonne santé, et au 14^e rang pour les femmes avec 66,5 % des femmes en bonne ou très bonne santé (figure 4). Parmi les pays se déclarant en meilleure santé que la France, on trouve au 1^{er} rang l'Irlande, suivie de la Suède, du Royaume-Uni et des Pays-Bas. À l'opposé, la Lettonie, la Lituanie, et le Portugal affichent des pourcentages de personnes en bonne ou très bonne santé inférieurs à 45 % pour les hommes et à 55 % pour les femmes.

La situation de la France au regard de la morbidité chronique est nettement moins favorable. En 2008,

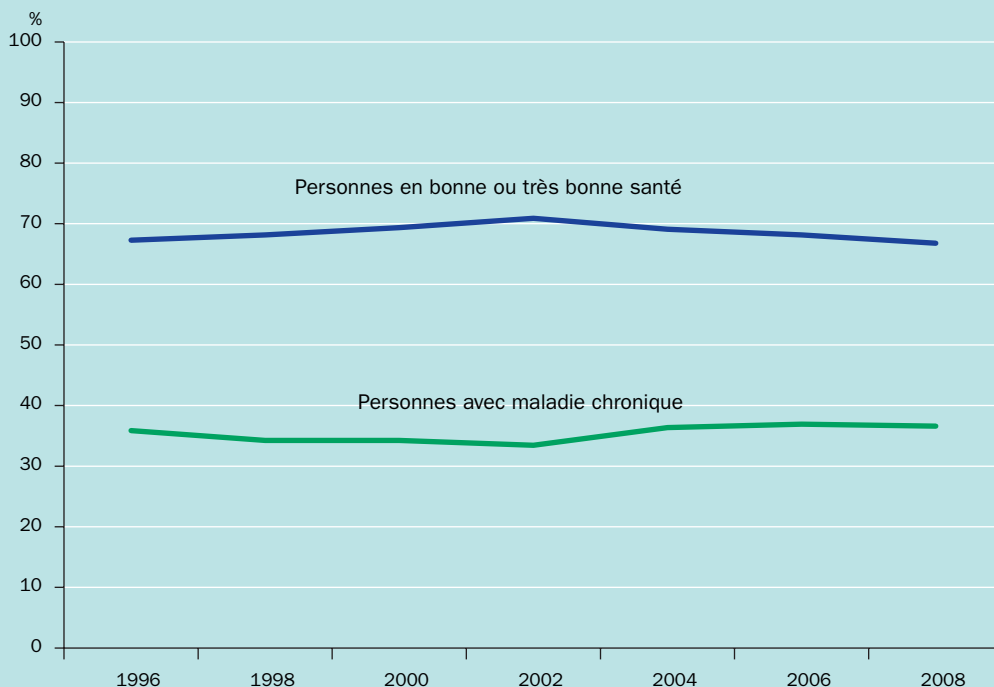
le pourcentage d'hommes et de femmes de 15 ans et plus ayant déclaré souffrir d'une maladie chronique est parmi les plus élevés d'Europe puisqu'il place la France au 24^e rang (sur 27) pour les hommes et au 23^e rang pour les femmes. Trois pays affichent des pourcentages plus élevés que la France : la Finlande, la Slovénie et la Hongrie. À l'opposé, les pays qui ont les pourcentages de personnes souffrant de maladies chroniques les moins élevés sont l'Italie, la Grèce et la Roumanie. Rappelons toutefois que ces comparaisons doivent rester prudentes en raison des biais et difficultés d'interprétation déjà évoqués ci-dessus.

Conclusion

En conclusion, l'état de santé des Français, tel qu'ils le déclarent, apparaît globalement bon, s'aggravant avec l'âge et plus dégradé chez les femmes que chez les hommes. La nature des maladies varie avec l'âge, mais sur l'ensemble de la population et après les troubles de la vue, ce sont les maladies cardio-vasculaires qui dominent. Comparativement aux autres pays européens en revanche, la France occupe une situation plutôt défavorable en se positionnant autour de la moyenne en ce qui concerne la santé perçue et en affichant une morbidité chronique déclarée parmi la plus élevée d'Europe. ?

figure 3

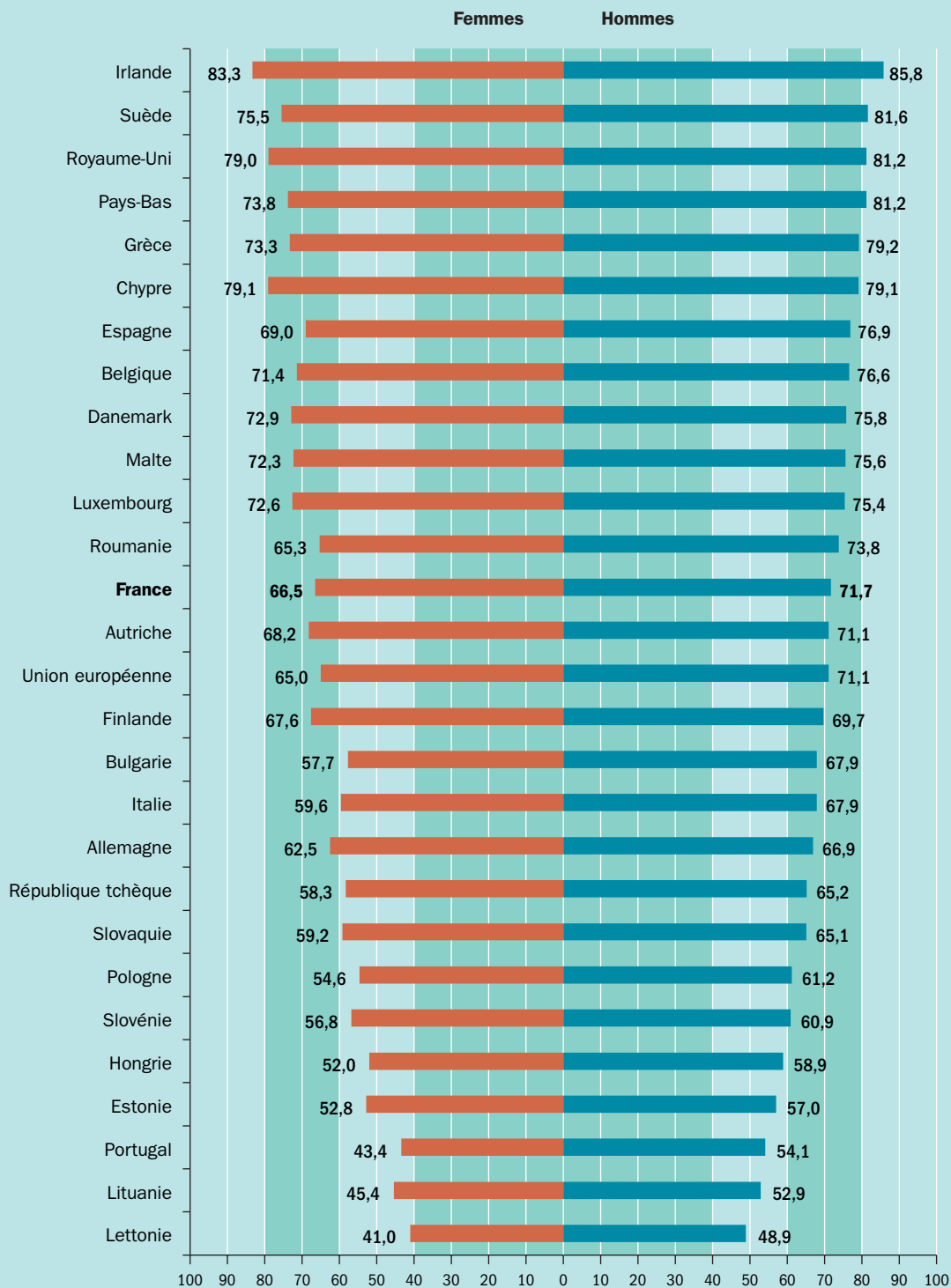
Évolution 2004-2010 des indicateurs d'état de santé et de maladies chroniques à partir de l'enquête Eurostat « Comment est votre état de santé en général ? »



Source : Eurostat- enquête SILC France.

figure 4

Comparaison de l'état de santé perçu des hommes et des femmes dans l'Union européenne en 2008 (pourcentage d'hommes et de femmes se déclarant en bonne ou en très bonne santé)



Source : Ouvrage « La santé en France et en Europe » [32].